

Le Jeanne-Mance

Une publication du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance

Volume 2 • Numéro 2 • Octobre 2006

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ : DES SONDAGES EN OCTOBRE

Les sondages d'opinion sur la satisfaction qui sont menés dans le cadre du projet d'amélioration de la qualité débiteront en octobre. Au cours de cette première vague, le Conseil québécois d'agrément (CQA) sondera les usagers des CLSC (sondages téléphoniques) ainsi que les résidents et le personnel des centres d'hébergement (questionnaires écrits et visites des installations). Pour plus d'information, contactez votre supérieur immédiat.

NOUVELLES DU CENTRE D'ABANDON DU TABAGISME

Le CSSS rappelle aux employés qui voudraient entreprendre une démarche individuelle pour cesser de fumer que le centre d'abandon du tabagisme offre des services gratuits tous les lundis et jeudis ainsi que le vendredi matin, en alternance au CLSC du Plateau-Mont-Royal et au CLSC des Faubourgs. Vous y trouverez de l'information et des moyens pour vous préparer à arrêter de fumer et, par la suite, demeurer non-fumeur. Du nouveau : grâce à une entente conclue avec les médecins, vous pouvez maintenant obtenir une ordonnance qui vous permet d'aller directement à la pharmacie pour vous procurer une aide pharmacologique et de bénéficier d'un remboursement des assurances. Pour toute information, contactez Maryse Croteau au 514 521-1320, poste 6557.

L'ÉCOLE ALTERNATIVE DU CENTRE D'HÉBERGEMENT DU CENTRE-VILLE- DE-MONTRÉAL

Comme le mentionnait *Le Jeanne-Mance* de septembre, 26 résidents ont fait leur entrée à l'école alternative du Centre d'hébergement du Centre-Ville-de-Montréal. Ce programme novateur, réalisé en collaboration avec le Centre de ressources éducatives et pédagogiques de la Commission scolaire de Montréal, permet aux résidents de mener à terme le projet éducatif de leur choix. Depuis la publication de cet article, *Le Jeanne-Mance* a appris un fait important : l'école alternative a pu voir le jour grâce au soutien de la Fondation CSSS Jeanne-Mance, qui a financé l'achat de l'équipement nécessaire. Un grand merci à notre fondation!

Les rendez-vous Jeanne-Mance : une grande première réussie



Plusieurs organismes ont participé au premier rendez-vous Jeanne-Mance. Sur les photos : Charlotte Huard, chef d'administration de programme à l'équipe famille-enfance-jeunesse et Teresa Hill de l'organisme *Le bon Dieu dans la rue*.

« Des partenaires importants avec lesquels le CSSS travaillera dans le futur, entre autres des organismes communautaires, des représentants d'associations et des médecins du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), étaient présents à ce mini salon de la santé mentale, a déclaré Thaddeus Rezanowicz, directeur des programmes services courants, santé mentale, accueil et archives. Nous leur avons offert une occasion de se rencontrer et de se connaître, mais aussi d'échanger sur leurs services et leurs projets en cours. Pour reprendre l'expression d'un de mes collègues : tout seul, on va plus vite, mais en partenariat, on va plus loin. »

Près de 200 personnes provenant d'une trentaine d'organismes ont assisté à la grande première des rendez-vous Jeanne-Mance, à la chapelle du Centre d'hébergement Jacques-Viger, le 14 septembre. Ayant pour thème *Tout savoir sur les activités en santé mentale sur le territoire pour la prochaine année*, l'événement a permis aux participants d'avoir l'heure juste dans ce domaine, qui est jugé prioritaire par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour les prochaines années.

Les rendez-vous Jeanne-Mance constituent une nouvelle formule de rencontre comparable à un salon du livre, c'est-à-dire une combinaison de tables d'information et de brèves conférences sur un thème précis. Ils cadrent bien dans la mission des CSSS qui consiste à animer le réseau local et à créer des occasions d'échanger avec les organismes et les partenaires du territoire dans un esprit de concertation et de complémentarité.

Le Carrefour communautaire institutionnel

L'événement s'est conclu par le lancement du Carrefour communautaire institutionnel du CSSS Jeanne-Mance. Ce nouveau lieu d'échanges réunira des intervenants de l'équipe santé mentale adultes du CSSS et du CHUM ainsi que des représentants d'organismes communautaires et de ressources en santé mentale. Il aura pour objectif de développer une meilleure connaissance des partenaires pour l'amélioration des services et de favoriser l'émergence de programmes communs centrés sur l'échange et la collaboration.

Les organisateurs remercient Saputo et la Fondation CSSS Jeanne-Mance, qui ont offert un cocktail en fin de journée.

À LIRE EN PAGE 2 :

Comprendre la réforme en santé mentale

GRIPPE AVIAIRE Le CSSS dépose son plan de lutte contre une pandémie

LE CSSS JEANNE-MANCE a déposé à l'Agence de Montréal son plan opérationnel de base pour lutter contre une éventuelle pandémie de grippe (influenza) aviaire. Il sera intégré au plan de la région montréalaise qui sera envoyé au MSSS dès la fin d'octobre. Le Ministère devrait rendre public un plan global pour l'ensemble du Québec d'ici la fin de l'année.

Le site Web du MSSS – www.pandemiequebec.ca – le confirme : en ce moment, il n'y a pas de pandémie d'influenza ni au Québec ni dans le monde. Cependant, les autorités de santé publique estiment que, plus le temps passe, plus la probabilité d'une pandémie augmente. La circulation d'une souche du virus H5N1 aviaire (grippe aviaire) transmissible, même faiblement, aux humains inquiète les experts. Les virus de l'influenza sont en constante modification génétique, et l'émergence d'une souche capable de causer une pandémie est toujours probable. C'est pourquoi il faut se préparer maintenant.

Comment se prépare-t-on ?

Le plan local du CSSS Jeanne-Mance comprend plusieurs volets : coordination de nos activités en lien avec

les partenaires du réseau et la sécurité civile ; santé publique, y compris la prévention des infections et la vaccination ; santé physique ; services psychosociaux ; ressources humaines et communications. La phase de préparation consiste essentiellement à prévoir la composition des équipes sur le terrain, les procédures à suivre en cas de pandémie et les moyens de communiquer entre nous. Voici des exemples : comme s'assurer que le personnel soit bien protégé ? Quel est le matériel dont on a besoin et où l'entrepose-t-on ? Comment prendrons-nous soin des personnes vulnérables à domicile ? Quelles activités devons-nous mettre de côté en cas de pandémie ? Si un jour, le CSSS devait limiter la circulation dans ses sites, comment le ferait-il ? Quels seront les moyens de communication les plus efficaces pour joindre l'ensemble du personnel ? Nous n'avons pas les réponses à chacune de ces questions, mais il faut examiner toutes les possibilités maintenant.

SUITE PAGE 2 : **La prévention avant tout**

Dans ce numéro

2

Prendre soin des générations de demain

3

Campagne de la Fondation Assemblée publique

4

Épluchette et barbecue de la rentrée
Lancement de l'Agenda Jeunesse

Comprendre la réforme de la santé mentale

AU QUÉBEC, UNE PERSONNE SUR SIX souffre d'une maladie mentale. En outre, notre province détient le triste record du plus haut taux de suicide au Canada, une statistique qui est vraie aussi dans le territoire du CSSS Jeanne-Mance. Malgré cela, les troubles mentaux et le suicide n'ont pas toujours l'attention qu'ils méritent. Les personnes atteintes affirment qu'elles ne reçoivent pas tous les traitements dont elles ont besoin, ce que confirment les familles ainsi que des médecins et des experts dans le domaine.

Le territoire du CSSS Jeanne-Mance fait partie de ceux qui affichent un haut taux de suicide chez les jeunes à Montréal.

Devant ce constat, le MSSS a fait de la santé mentale une priorité. Il souhaite mobiliser les partenaires – hôpitaux, CSSS, organismes communautaires et autres – pour qu'ils établissent des liens entre eux et travaillent ensemble à améliorer les services destinés aux enfants, aux jeunes et aux adultes ayant un trouble mental ainsi qu'aux personnes présentant un risque suicidaire élevé. L'accent doit être mis sur la prévention, la promotion de la santé et le rétablissement des personnes visées, mais aussi sur l'accès à des services de première ligne dans les CSSS.

Des retombées pour le CSSS Jeanne-Mance

Compte tenu de ce virage vers les services de première ligne, des ressources d'autres établissements seront transférées au CSSS Jeanne-Mance. L'équipe santé mentale adultes devra revoir ses services et les harmoniser dans les sites CLSC. Enfin, le CSSS devra constituer une équipe vouée à la santé mentale des jeunes.

Les personnes qui veulent en savoir davantage sur le plan d'action du MSSS peuvent télécharger le document *Plan d'action en santé mentale 2005-2010. La force des liens* à l'adresse www.msss.gouv.qc.ca, section « Publications ».



La réforme de la santé mentale prévoit des actions ciblées pour les personnes ayant un trouble mental ainsi que pour celles qui présentent un risque suicidaire élevé.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Prendre soin des générations de demain

LE CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, consacré au Sommet de la Terre de Rio en 1992, tire ses origines du rapport *Notre avenir à tous* publié en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (commission Brundtland). Il se définit comme un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre ceux des générations futures. Il suppose que la société encourage un développement économiquement efficace, équitable et écologique, et que chacun puisse participer aux processus de décision. On pourrait le résumer ainsi: tout est dans tout, aujourd'hui pour demain!

Les liens entre l'état de santé d'une population et le développement durable sont faciles à établir. En agissant sur certains facteurs appelés déterminants de la santé, par exemple l'accès à un logement décent, à l'éducation, aux loisirs et à une bonne alimentation ainsi que la sécurité de nos quartiers, il est possible d'influencer la santé des individus et des communautés. Les responsabilités du CSSS correspondent parfaitement à des actions pouvant être menées dans le cadre d'un projet de développement durable.

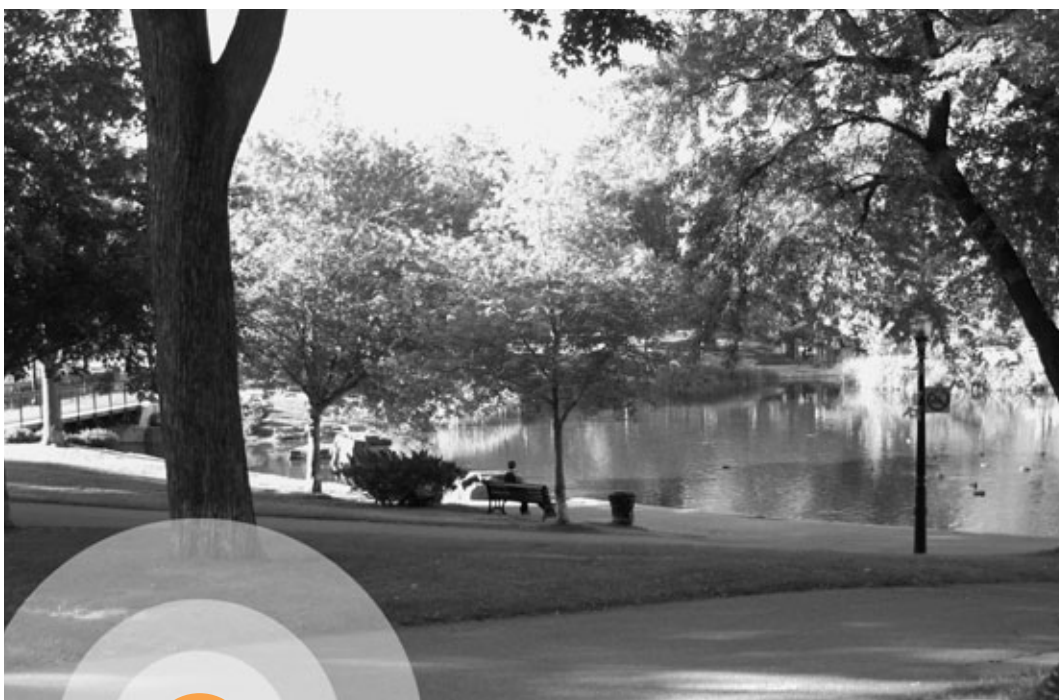
Prendre le virage vert

Depuis le printemps dernier, la Direction de santé publique soutient les travaux d'un comité sur le développement durable formé de représentants des 12 CSSS montréalais. Sylvie Simard, directrice de la qualité des services, de la santé publique, de l'enseignement et de

la recherche, y siège au nom du CSSS Jeanne-Mance. Les plans d'action locaux en santé publique des CSSS incluent des actions pour améliorer la santé des personnes, mais aussi des projets pour que les établissements de santé amorcent le virage vert.

Pour le CSSS Jeanne-Mance, le virage vert pourrait signifier recycler davantage, favoriser une meilleure gestion des matières résiduelles, acheter localement, consommer moins d'énergie, etc. Bref, faire en sorte de donner l'exemple, en tant qu'établissement de santé, sur le plan de la protection de l'environnement et de l'amélioration de la qualité de vie de la population. Donc, beaucoup de projets intéressants en perspective!

Nous aurons l'occasion d'en reparler au cours des prochains mois, car les travaux ne font que commencer. Si le sujet vous intéresse et que vous souhaitez partager vos idées ou faire part de vos initiatives en matière de développement durable, n'hésitez pas à communiquer avec Linda Vallée, chargée de projet à vallee.l@videotron.ca.



Protéger l'environnement et assurer la sécurité de nos quartiers sont des exemples d'actions pouvant être menées dans un projet de développement durable.

Au CSSS Jeanne-Mance, le milieu de vie c'est...

L'IMPLANTATION DE L'APPROCHE MILIEU DE VIE SE FAIT PROGRESSIVEMENT DANS LES CENTRES D'HÉBERGEMENT DU CSSS. AFIN DE SENSIBILISER LE PERSONNEL AUX AVANTAGES DE CETTE DÉMARCHÉ, LE JEANNE-MANCE REND COMPTE DE SITUATIONS QUI ONT CONNU UNE FIN HEUREUSE GRÂCE À UNE CULTURE AXÉE SUR LE MILIEU DE VIE PLUTÔT QUE SUR LE MILIEU DE SOINS.

M^{ME} TREMBLAY EST UNE RÉSIDENTE de 74 ans dont l'état de santé général se détériore. Elle a un diagnostic de troubles psychiatriques et manifeste un syndrome démentiel. Depuis quelques mois, elle met tous les vêtements chauds qu'elle peut trouver dans sa garde-robe chaque soir après le souper, s'appuie à la porte de sa chambre et annonce qu'elle s'en va chez elle.

Compte tenu du moment où cette situation se produit, c'est le personnel de soirée qui est confronté à cette situation. L'équipe est préoccupée par la possibilité que M^{ME} Tremblay fasse une fugue. C'est pourquoi un intervenant lui enlève toujours les vêtements qu'elle a enfilés, et elle les remet à chaque fois. Comme ce manège se répète jusqu'à ce qu'elle décide d'aller se coucher, le personnel est épuisé et passe une bonne partie de son temps auprès d'elle. La tension et le sentiment d'impuissance qui s'installent dans l'équipe sont propices à l'intolérance et à l'irritation.

L'approche milieu de vie

Le personnel participe à une réunion d'équipe interdisciplinaire afin de trouver des solutions à cette situation. Certains intervenants font des remarques qui mènent à des pistes de solution, entre autres: «La résidente dit qu'elle part, mais jamais elle ne se dirige vers la sortie», «Ça doit être inconfortable de porter tous ces vêtements. Elle va se rendre malade», ou «Pourquoi sommes-nous si inquiets? Elle ne quitte jamais l'unité!» À force de discuter, les intervenants réalisent qu'ils ont tendance à se mettre dans la peau des résidents, dont celle de M^{ME} Tremblay. L'équipe en arrive à la conclusion que cette dernière ne pose jamais de gestes concrets et qu'elle se couche par elle-même, quand elle se sent fatiguée.

Ce cas montre bien qu'il faut prendre garde de ne pas transmettre son propre malaise aux résidents, et qu'il est important de bien analyser leurs comportements avant de poser des actions.

La prévention avant tout

SUITE DE LA PAGE 1

Les autorités de santé publique rappellent que le meilleur moyen d'empêcher la transmission de tout virus demeure la prévention: se laver les mains régulièrement et de la bonne façon et avoir une bonne étiquette respiratoire, par exemple porter le masque pour éviter de tousser ou d'éternuer au visage d'autrui. S'il y a pandémie, le personnel qui travaillera auprès des patients devra porter un masque particulier qui peut s'adapter à chaque personne. Le CSSS Jeanne-Mance devrait procéder aux tests d'ajustement bientôt auprès de groupes d'employés ciblés.

Le CSSS créera bientôt une nouvelle section sur la pandémie d'influenza dans son intranet à <http://intranet.rtss.qc.ca>, sections «Centres de santé et de services sociaux, puis CSSS Jeanne-Mance».

Nouvelles de votre CSSS

L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE du CSSS Jeanne-Mance se tiendra le mercredi 4 octobre, au Centre d'hébergement Jean-De La Lande, 4255, rue Papineau, de 18 h 30 à 19 h 30. Cette rencontre a pour but de vous transmettre de l'information sur les états financiers et les principales activités réalisées par le CSSS du 1^{er} avril 2005 au 31 mars 2006, ainsi que de vous présenter le rapport de la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services.

Vous pourrez aussi entendre parler des projets que votre CSSS entend mettre en œuvre au cours de l'année 2006-2007. Profitez-en pour prendre le pouls de votre CSSS et poser des questions. Saisissez l'occasion de visionner une vidéo portant sur la Charte des droits et des valeurs de Saint-Charles-Borromée. L'assemblée publique est également ouverte à la population du territoire. Des exemplaires du rapport annuel grand

public seront disponibles sur place. Le rapport est aussi accessible sur le site Web du CSSS à www.csssjeannemance.ca, section « Publications ».

Agenda corporatif

Le service des communications de la Direction générale a mis la touche finale à la première édition de l'agenda corporatif du CSSS Jeanne-Mance. Cet outil vous permettra non seulement de planifier vos journées, mais aussi de mieux connaître votre CSSS au moyen de capsules historiques et de divers renseignements intégrés au fil des semaines. Une section entière est consacrée à votre fondation. Tous les profits de la vente des agendas seront versés à la Fondation CSSS Jeanne-Mance. Encouragez-nous! C'est pour une bonne cause. Vous pourrez commander votre exemplaire au service des approvisionnements.

Nominations



Bienvenue à **Francine Vincelette**, la nouvelle conseillère en santé mentale à la Direction des services courants, santé mentale, accueil et archives depuis le 28 août. M^{me} Vincelette a une expérience variée en santé mentale, mais aussi dans des domaines tels que l'animation, la pédagogie et l'organisation communautaire. Elle est titulaire d'un baccalauréat en sciences et psychosociologie de la communication et d'une maîtrise en santé communautaire.

Geneviève Frenette est entrée en poste à titre de coordonnatrice d'activités aux centres d'hébergement Jean-De La Lande et Bruchési, le 5 septembre dernier. Infirmière de formation, elle a un parcours professionnel diversifié dans le réseau de la santé, ayant travaillé en centre hospitalier, en CLSC et en centre d'hébergement. Titulaire d'un certificat en santé communautaire, elle est actuellement inscrite à un programme de certificat en gérontologie.



Mylène Bessette, qui a joint les rangs de la Direction des services à la clientèle du Centre d'hébergement Armand-Lavergne en août, tient à préciser qu'elle n'a pas été directrice en soins infirmiers en centre hospitalier, mais chef d'unité de soins infirmiers. Nos excuses.

VOTRE DIRECTRICE GÉNÉRALE À L'HONNEUR Chantale Lapointe, récipiendaire d'une bourse d'études

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE du CSSS Jeanne-Mance, Chantale Lapointe, a récemment été sélectionnée comme récipiendaire d'une bourse d'un programme national, le programme Formation en utilisation de la recherche pour cadres qui exercent dans la santé (FORCES). Elle fait partie des 26 boursiers canadiens choisis, dont quatre autres montréalais: Luce Beaugard, adjointe au directeur général, CSSS d'Achatsic et Montréal-Nord; Suzanne Lanctôt, directrice associée soins

infirmiers, mission chirurgicale, Centre universitaire de santé McGill; D^r Virgil Luca, chef, Service de médecine et adjoint, Direction des services professionnels et des activités universitaires, Centre de réadaptation Lucie-Bruneau; et Yves Masse, directeur général adjoint, Centre hospitalier de l'Université de Montréal.

Le programme FORCES offre une formation aux dirigeants du réseau de la santé à travers le Canada, afin de les aider à devenir de meilleurs décideurs en

utilisant et en appliquant les résultats de la recherche dans leur travail quotidien. D'une durée de deux ans, le programme combine des séances en résidence, de l'apprentissage en ligne et des activités de mentorat et de réseautage à des projets d'intervention menés dans les établissements des boursiers.



Les récipiendaires sont appelés à mettre en pratique leur apprentissage en menant un projet d'intervention qui vise à résoudre des problèmes concrets dans leur propre organisme, un élément important du programme.

Le projet de M^{me} Lapointe portera sur les stratégies gagnantes à déployer en gestion du changement et en communication en vue d'intégrer de façon harmonieuse un hôpital de 300 lits à un CSSS dont la mission est axée principalement sur les soins de première ligne et la prévention. Tous nos vœux de bonne chance l'accompagnent pour son retour aux études.

NOUVELLES DE LA FONDATION



CAMPAGNE INTERNE DE FINANCEMENT 2007

Chaque don compte!



Pour la Fondation CSSS Jeanne-Mance, même le plus petit don peut faire une énorme différence. Chaque personne, selon ses moyens, peut ainsi faire beaucoup pour soutenir le CSSS dans les programmes d'hébergement, les services à la communauté et la recherche.

De nouveau cette année, la Fondation mènera une campagne interne de financement, au cours de la semaine du 6 au 13 novembre, ayant pour thème *Chacun 1 compte... et ce UN c'est vous!* Des membres du personnel feront appel à la générosité des employés sur chaque site et dans chaque direction.

En raison de difficultés techniques touchant un programme gouvernemental conjoint regroupant plus de 36 organismes, dont Centraide, seule la Fondation sollicitera votre appui financier cette année. C'est donc l'occasion pour vous de faire un geste de solidarité envers votre CSSS et de poser un geste généreux envers la population du territoire.

Chaque donateur pourra désigner le site, le programme ou la direction qu'il souhaite appuyer par son don. Les contributions non désignées seront affectées aux besoins jugés prioritaires par les directeurs de programmes du CSSS Jeanne-Mance. Les dons pourront être faits selon les modes de versement suivants: par retenue sur la paie, par courrier, par téléphone, par télécopieur et en ligne sur le site de la Fondation.

Dans la campagne interne de 2005, la Fondation avait recueilli 10 000 \$. Cette somme, ajoutée aux dons recueillis dans sa campagne externe et à l'occasion de son événement bénéfique, le traditionnel souper de homard, lui a permis de s'engager à verser plus de 463 000 \$ en 2006-2007. Nous vous remercions de nouveau pour cet appui et la confiance manifestée dans notre toute première année d'existence.

Nous souhaitons vivement que la Fondation CSSS Jeanne-Mance réponde aux besoins prioritaires ciblés par votre équipe. L'objectif visé pour l'année 2006 est de 25 000 \$ pour les 3000 employés du CSSS. Nous voyons grand? Peut-être, mais nous sommes assurés qu'ensemble nous pourrions l'atteindre et ainsi contribuer à améliorer la vie des citoyens vivant dans notre territoire.

Pour assurer la réussite de cette deuxième campagne de financement, la Fondation compte sur chacun de vous, car chaque don peut faire toute la différence. Soyez du nombre des donateurs de la Fondation et complétez l'équation 1+1 = des projets financés au sein de votre CSSS. Au nom des personnes qui bénéficieront de votre don, merci!

Visitez-nous régulièrement au www.fondationcsssjeannemance.ca.

À L'AGENDA

Le mercredi 4 octobre 2006
CONSEIL DES MÉDECINS, DENTISTES
ET PHARMACIENS – COMITÉ EXÉCUTIF
Centre d'hébergement Bruchési
Salle de conférence • 8 h 30

CONSEIL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
CLSC du Plateau-Mont-Royal
Salle 221 • 15 h

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSSS
JEANNE-MANCE – ASSEMBLÉE ORDINAIRE
ET ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'INFORMATION
Centre d'hébergement Jean-De La Lande
Grand salon • 18 h

Le mardi 10 octobre 2006
CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE – COMITÉ EXÉCUTIF
CLSC du Plateau-Mont-Royal
Salle 301 • 13 h 30

Le mercredi 25 octobre 2006
CONSEIL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS
COMITÉ EXÉCUTIF
Centre d'hébergement Émilie-Gamelin
Salle de conférence, RC • 9 h

CONSEIL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS
AUXILIAIRES – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Centre d'hébergement Émilie-Gamelin
Chapelle, 3^e étage • 14 h 45

VIE DE QUARTIER

Le CSSS participe à la foire communautaire du Grand Plateau

LE CSSS JEANNE-MANCE était présent à la première édition de la foire communautaire du Grand Plateau organisée par Action Solidarité Grand Plateau (ASGP), le 2 septembre. Ayant pour thème *Ancre-toi dans ta communauté*, la foire a permis à une vingtaine d'organismes branchés sur la vie de quartier de faire connaître leurs activités et services. Au stand du CSSS, des membres du personnel ont distribué le bottin *Accès santé dans votre quartier*, qui décrit les services

de santé du grand territoire, et présenté ceux offerts par le centre d'abandon du tabagisme. ASGP, une table de concertation qui regroupe une quarantaine d'organismes communautaires, considère que cette première a remporté un franc succès.

Sylvie Simard, directrice de la qualité des services, de la santé publique, de l'enseignement et de la recherche, et Maryse Croteau, du centre d'abandon du tabagisme, au stand du CSSS Jeanne-Mance.



Épluchette et barbecue de la rentrée : un succès éclatant



ERNESTO A BIEN TENTÉ de s'imposer, mais les nuages et le temps frais qu'il a apportés n'ont pas réussi à diminuer l'enthousiasme des centaines de participants à l'épluchette et au barbecue de la rentrée, organisés par la Direction générale, dans la cour arrière du Centre d'hébergement Armand-Lavergne, le 6 septembre dernier.



Selon nos estimations, entre 500 et 600 personnes se sont réunies sous les chapiteaux. Le personnel du centre a fait cuire plus de 800 hot dogs, et les producteurs de maïs, la totalité de leur réserve de 800 épis.

Une nouveauté cette année, la Fondation CSSS Jeanne-Mance était sur place. Elle a procédé à un tirage de prix de présence, dont les gagnants sont : Roger Grignon, Centre d'hébergement Émile-Gamelin, une nuitée pour deux personnes à l'Estérel, petit déjeuner inclus; Marjorie Joseph, Centre d'hébergement Émile-Gamelin, un sac de voyage; Sylvie Langlois, Centre d'hébergement

Jacques-Viger, deux billets pour un spectacle d'Angèle Dubeau; Maïlé Joseph, CLSC des Faubourgs, deux billets de ski à la station Mont Saint-Sauveur; Marie-Claude Rioux, CLSC du Plateau-Mont-Royal, un certificat-cadeau pour un repas au restaurant Au Petit Extra.

La Direction générale tient à remercier toutes les personnes qui ont fait de cet événement un succès éclatant et plus particulièrement le personnel du Centre d'hébergement Armand-Lavergne, pour leur accueil chaleureux.

Cette activité de la rentrée est en voie de devenir une tradition. À l'an prochain!

VISITES À DOMICILE

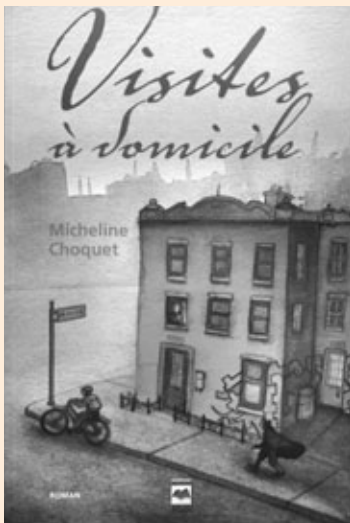
Une infirmière auxiliaire du CLSC des Faubourgs raconte

MICHELINE CHOQUET est infirmière auxiliaire depuis 1973. Certains se souviendront peut-être de ses 16 années passées au CLSC des Faubourgs, dont dix au maintien à domicile. «J'y ai puisé en grande partie l'inspiration pour écrire *Visites à domicile*, mon deuxième roman, dit-elle. J'ai tenté d'y recréer l'esprit d'équipe qui nous aidait à travailler dans un quartier pas toujours facile, mais en même temps plein de surprises et de défis.»

Roman touchant, vibrant d'humanité et de compassion, *Visites à domicile* raconte l'histoire d'Anne Lambert, qui dispense des soins à domicile au centre-ville. Dans ce quartier tout en contrastes, où elle côtoie des personnes qui vivent dans la misère et d'autres dans l'opulence, l'infirmière se trouve mêlée bien malgré elle à une affaire sordide qui

ébranlera toute la communauté. «Ce roman parle de l'impuissance sous toutes ses formes, aussi bien de la nôtre devant la maladie, la vieillesse et la mort, que de celle des gens que nous essayons d'aider. Il parle des tourments et des conflits de valeurs des intervenants, mais aussi des moments de grâce qu'ils peuvent vivre avec leurs patients, dans la vie desquels ils entrent dans des moments de grande vulnérabilité.»

Bien qu'inspirés de son travail et de sa vie personnelle, ses personnages sont le produit de son imagination, affirme Micheline Choquet. «Seules les émotions sont vraies.» Ses anciennes collègues de travail, tout comme le public en général, prendront plaisir à lire cette œuvre de fiction publiée par Les Éditions Hurtubise HMH.



L'Agenda Jeunesse : bien plus qu'un simple agenda

LE LANCEMENT de la troisième édition de l'Agenda Jeunesse au Café Touski, le 12 septembre, a connu à nouveau un franc succès. La présence de nombreux partenaires montre bien que cet outil est très apprécié des intervenants du milieu communautaire qui travaillent auprès des jeunes.

L'agenda 2006-2007 – une édition spéciale sur le jeu excessif – est le résultat de la collaboration de la Table de concertation jeunesse Centre-Sud et du CSSS Jeanne-Mance. Outre la liste des membres de la Table et du Forum jeunesse Centre-Ville, on y trouve de l'information sur les jeux de hasard et d'argent, les ressources disponibles et les programmes pour contrer le jeu pathologique, une réalité en



hausse chez les jeunes. Plusieurs partenaires ont participé au financement de la production de l'agenda, dont la Fondation Dollard-Cormier, Cybercap, le Programme régional en toxicomanie, l'Arrondissement Ville-Marie, l'Esplanade des jeunes, le projet Toxico Quartier, le Café Touski, les politiciens du territoire ainsi que Urgence copie.

Le tirage de l'agenda est passé de 325 à 450 exemplaires cette année. Il peut être consulté au centre de documentation du CSSS Jeanne-Mance, au 1250, rue Sanguinet. Soulignons la contribution particulière de Pierre Langlois, organisateur communautaire et de Lise Gagné, secrétaire de l'équipe jeunesse, à la réalisation de l'agenda.

Le Jeanne-Mance

Journal distribué aux employés et aux partenaires du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance • DIRECTION ET RÉDACTION : Sylvie Vallières
 COLLABORATEURS : Johanne Labrie, Luce Moreau, Linda Vallée • RÉVISION : Françoise Turcotte • CONCEPTION GRAPHIQUE : Jean Frenette Design • IMPRESSION : Impression Paragraph Inc.
 CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX JEANNE-MANCE : 4625, avenue De Lorimier, Montréal (Québec) H2H 2B4 • Courriel : lejeannemance@ssss.gouv.qc.ca • Site Web : www.csssjeannemance.ca
 À NOTER : le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. La reproduction est autorisée à condition que la source soit mentionnée.